

Dons et Legs

Notre association est habilitée à recevoir vos dons et vos legs. Les fonds légués par nos bienfaiteurs représentent une part importante de nos ressources.

« Donner et recevoir, recevoir et donner, c'est tisser des liens entre les hommes pour en faire une seule et grande famille. »

Pam Brown

Le projet associatif

Le nouveau projet associatif 2018-2023 d'APF France handicap « Pouvoir d'agir, Pouvoir choisir » s'articule autour de cinq axes :

1. Rendre les droits effectifs
2. Renforcer notre dynamique participative
3. Être acteur d'une société inclusive et solidaire
4. S'engager pour l'autonomie et l'autodétermination des personnes
5. Construire ensemble pour être plus forts

••• Pouvoir d'agir
Pouvoir choisir •••



**Délégation des Hautes-Pyrénées
9 rue des Gargousses**

65 000 TARBES

05.62.93.86.07

dd.65@apf.asso.fr

*Soutenez notre association en
adhérant.*



Imprimé par nos soins – ne pas jeter sur la voie publique.



**DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE
DES HAUTES-PYRÉNÉES**



« Les gens ont tous quelque chose en commun, ils sont tous différents. »

Robert Zend

APF France handicap

Notre association a été créée en 1933, elle est reconnue d'utilité publique. Chaque jour, elle milite à différents niveaux (départemental, national) pour faire valoir les droits des personnes en situation de handicap et leur permettre d'exercer leur citoyenneté. Anciennement, Association des Paralysés de France, notre volonté a été de l'ouvrir à tous types de handicap (moteur, mental, visuel, auditif) d'où sa nouvelle appellation.

Les missions

- ❖ Accueillir et soutenir activement les personnes en situation de handicap et leurs familles ;
- ❖ Défendre les droits des personnes et de leurs proches tout en luttant contre les discriminations ;
- ❖ Lutter contre l'isolement et renforcer les liens avec tous les acteurs de l'association ;
- ❖ Mettre en œuvre des projets, des actions selon les besoins et les attentes des personnes en situation de handicap et de leurs familles.

APF France handicap dans les Hautes-Pyrénées

Onze structures accueillent, informent et accompagnent les adultes et enfants en situation de handicap et leurs familles. Parmi les structures, nous retrouvons un Institut Médico-Educatif (IME), deux Maisons d'Accueil Spécialisé (MAS), un foyer d'hébergement, un foyer de vie, un Établissement d'Accueil Médicalisé (EAM), un Établissement et Service d'Aide par le travail

(ESAT), un Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD), un Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS), un Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH) et la délégation.

Le Dispositif « Handi-droits » : il propose un premier accueil des personnes se présentant à la délégation avec une problématique concernant le handicap (dossiers MDPH, ressources, ...). Il s'appuie sur des accueillants en délégation avec un relais possible vers une coordinatrice régionale et si nécessaire, le service juridique national.

Le service Mand'APF : il accompagne les Particuliers Employeurs en Situation de Handicap (PESH) dans leur fonction d'employeur de leurs aides humaines à domicile.

L'Équipe de la délégation des Hautes-Pyrénées

Odile Le Galliotte, Directrice Territoriale des Actions Associatives du Gers et des Hautes Pyrénées.

6 salariés au service de la dynamique associative, un projet d'habitat inclusif et un service mandataire « Mand'APF ».

Une équipe de bénévoles réguliers vous accueille dans notre délégation et des volontaires en service civique.

Le Conseil APF de Département

Le CAPFD avec ses élus, met en œuvre les orientations politiques nationales, régionales et départementales ; de participer à la définition des actions ressources et d'organiser la représentation politique.

Les Groupes APF France handicap

Le groupe relais « Ba Pla Lous Amics » : permanences sur un territoire du département précis qui assurent l'accompagnement de proximité des personnes en situation de handicap excentrées de la ville. Gisèle Méjamolle, Stéphanie Marsol et Solange Milani sont les référentes du « secteur Est » du département.

Le groupe « Les jeunes amis du 65 » : temps de rencontre pour des jeunes en situation de handicap de 18 à 35 ans, afin de favoriser le lien social et rompre l'isolement.

Le groupe « Familles Handi'Cap 65 » : groupe de parole accueillant des parents d'enfants en situation de handicap et des parents eux-mêmes en situation de handicap.

Le Collectif Access 65

Un groupe s'est créé il y a 15 ans : le Collectif Access 65. Il est aujourd'hui composé de cinq associations (**AFM Téléthon, APF France handicap, l'AVH et Handispina**) agissant pour l'accessibilité universelle.

Nous nous adressons à tous ceux qui se posent des questions sur la mise en accessibilité : institution publique, politique, commerçant, artisan ou particulier. Nous sommes des partenaires souhaitant construire avec vous. Notre détermination est de faciliter la vie quotidienne des personnes en situation de handicap et/ou à mobilité réduite.